

4^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LORETTEVILLE

Le mardi 14 mai 2024, à 19 h

En Salle : Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine

En ligne : Plateforme Zoom

Étaient présents

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Madame Véronique Perez	Secrétaire
Monsieur Samuel Clavet	Trésorier
Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Madame Linda Duchaine	Administratrice
Monsieur William Hubert-Giguère	Administrateur
Monsieur Raphaël Proulx	Administrateur
Madame Catherine Gaudette	Administratrice (cooptation)

Était absent

Aucune absence

Étaient également présents

Madame Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale du district Loretteville-Des Châtelés (virtuellement)
Madame Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques Service des relations citoyennes et des communications – Ville de Québec
Monsieur Alain Benoît	Agent de soutien et de recherche Ville de Québec
Madame Diane Corriveau	Secrétaire de rédaction

Quorum

Il y a quorum laissant place à la tenue de l'assemblée. Outre les personnes mentionnées précédemment, six (6) personnes participent à l'assemblée ordinaire du conseil.

Renseignements : Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques

Téléphone : 418 641-6411, poste 8152
Courriel : dominique.gagnon2@ville.quebec.qc.ca

N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif uniquement.

4^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LORETTEVILLE

Le mardi 14 mai 2024, 19 h

En salle: Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine, salle RC15

En ligne : Plateforme Zoom

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

- | | | |
|-----|---|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. | Cooptation de nouveau(x) administrateur.trice(s) | 19 h 05 |
| 4. | Photo du conseil d'administration | 19 h 15 |
| 5. | Présentation de La Pieuvre sur sa démarche en développement de communautés | 19 h 20 |
| 6. | Nomination des officiers | 19 h 40 |
| 7. | Point d'information de la conseillère municipale | 19 h 50 |
| 8. | Période de questions des citoyens | 20 h 00 |
| 9. | Dossiers concernant le quartier | 20 h 15 |
| | a. Demande d'appui de l'organisme Craque-Bitume | |
| | b. Retour sur la séance d'information – Corridor scolaire de l'école de Château-d'Eau (18 avril 2024) | |
| | c. Retour sur la rencontre de la table de concertation <i>Parlons Loretteville</i> (9 mai 2024) | |
| 10. | Dossier concernant le conseil de quartier | 20 h 30 |
| | a. Résolution Équi-Mobilité et localisation du bureau d'arrondissement | |
| | b. Projet de sécurité routière 2024 | |
| | c. Suivi du Petit journal de Loretteville | |
| | d. Organisation de l'activité « Loretteville–Des Châtelains en p'tites roues » du 25 mai 2024 | |
| | e. Présentation du Plan accéléré en habitation | |
| 11. | Correspondance | 20 h 45 |
| 12. | Adoption du procès-verbal du 9 avril 2024 | 20 h 48 |
| 13. | Fonctionnement du conseil de quartier | 20 h 50 |
| | a. Suivi du budget du conseil de quartier | |

- b. Résolution pour le paiement des travaux de rédaction
(procès-verbal du 14 mai 2024)
- 14. Varia 20 h 25
- 15. Fin de l'assemblée 20 h 30

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Lyse Pelletier préside la rencontre. Elle ouvre l'assemblée à 19h et souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère municipale, à la conseillère en consultation publique et aux personnes présentes en salle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter un point concernant la présentation du plan accéléré en habitation. L'adoption de l'ordre du jour ajusté est proposée par monsieur Samuel Clavet et est appuyée par madame Nancy Beaupré et également, adoptée à l'unanimité par ses membres.

3. Cooptation de nouveau(x) administrateur.trice(s)

Madame Dominique Gagnon explique les normes régissant la mise en candidature au poste d'administrateur ou d'administratrice à un conseil de quartier. Elle invite madame Catherine Gaudette à venir se présenter et à donner les raisons qui la motive à tenir ce rôle.

Résolution 24-CA-11 :

À la suite de la présentation de madame Gaudette, sur proposition de Nancy Beaupré, appuyée par Samuel Clavet, les membres du conseil appuient unanimement sa candidature. Madame Lyse Pelletier lui souhaite la bienvenue et invite cette dernière à se joindre au groupe.

Madame Gaudette devrait participer, comme représentante du conseil, à l'atelier de maillage au service de la biodiversité à Québec qui se tiendra le 15 mai prochain.

4. Photo du conseil d'administration

Les membres du conseil se retirent vers 7 h 30, le temps d'une prise de photo de groupe pour le futur Petit journal de Loretteville.

5. Présentation de La Pieuvre sur sa démarche en développement de communautés

Monsieur Houcine Boutrih, agent de mobilisation pour La Pieuvre, est invité à venir présenter l'organisme et sa mission.

La Pieuvre est un regroupement d'organismes qui œuvre en développement des communautés en faisant appel à l'action des acteurs du milieu (citoyens, organismes, entreprises, institutions, etc.). Son territoire d'action comprend La Haute-Saint-Charles, Wendake et Neufchâtel-Est. L'organisme permet de soutenir les initiatives locales, notamment par la mise en relation de son vaste réseau de contacts.

Monsieur Boutrih répond aux questions et indique que leur bureau est situé sur la rue Wilfrid-Caron, à l'intersection avec la rue Racine, attenant au bureau de Jeunesse Carrefour Emplois. Monsieur Boutrih invite les personnes présentes à consulter la page Facebook de La Pieuvre, qui regorge d'informations pertinentes sur les activités de divers organismes sur le territoire, ci-haut nommé. Madame Pelletier remercie monsieur Boutrih à la fin de son exposé.

6. Nomination des officiers

Madame Dominique Gagnon indique qu'il y a trois postes d'officiers à combler obligatoirement au sein du conseil d'administration, soit ceux de la présidence, de la trésorerie et du secrétariat. Le poste de vice-président est facultatif.

Résolution 24-CA-12 :

Madame Nancy Beaupré propose que soient reconduits aux rôles suivants : madame Lyse Pelletier à la présidence, madame Véronique Perez au secrétariat et monsieur Samuel Clavet à la trésorerie. Laquelle proposition est appuyée par madame Linda Duchaine.

Puisque madame Pelletier hésitait à se représenter à titre de présidence, il est entendu qu'une nouvelle nomination des officiers pourra être prévue lors de l'assemblée ordinaire du mois de septembre.

7. Point d'information de la conseillère municipale

Madame Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, salue les membres du conseil et l'assistance. Elle félicite et remercie madame Catherine Gaudette qui se joint à l'équipe et présente les principaux sujets d'intérêts et alimentant la vie de notre quartier.

- **Vide ton grenier**

Il s'agissait de la première édition de cet événement, qui a été initié par l'association des commerçants de la rue Racine. L'activité, qui s'est tenue samedi le 11 mai, s'est avérée un franc succès. Les commerçants tenaient également des portes ouvertes afin de faire connaître leurs services.

- **Place Éphémère Racine**

La place éphémère Racine sera de retour cette année. La programmation sera dévoilée en juillet.

- **Oka-T**

La boutique Oka-T changera de vocation et deviendra un nouveau salon de thé (Oka-Thé). L'ouverture officielle se fera le 1er juin, il y aura un 5 à 7 et service de vins et fromages pour souligner l'événement.

- **Suivi des projets dans le quartier**

Les projets résidentiels en cours à l'intersection de la rue Racine et du boulevard Valcartier avancent bien et contribueront certes, à dynamiser cette artère.

Les travaux au parc Saint-Raphaël avancent bien. Le terrain de pickleball sera prêt pour le début de la saison.

Comme annoncé, Le Piolet amorce la rénovation de sa cuisine. Dans le cadre de la mission de réinsertion de l'organisme, il s'agit d'une bonne nouvelle, souligne madame Asselin.

Les mesures d'atténuation de la circulation ont récemment été implantées sur la rue Valvue. Celles-ci semblent avoir eu pour effet de diminuer les vitesses pratiquées sur cette artère à la lumière des premiers avis partagés par les résidents.

- **Acquisition du terrain de l'ancienne station-service Irving**

Le processus d'acquisition par la Ville de Québec est toujours en cours. Sur ce terrain, devra être construit un édifice servant à des fins municipales : logements sociaux, lieux de rassemblements communautaires ou autres.

- **Déploiement du service vélopartage à Vélo**

Le déploiement du service de vélopartage à assistance électrique dans le quartier de Loretteville devance l'échéancier de réalisation et est prévu pour le 1er juin. Le projet va bon train et trois stations seront installées soit : deux (2) sur la rue Racine et une (1) sur la rue de l'Hôpital. Pour connaître les options d'abonnement, consulter la page Web du [service à Vélo](#) du Réseau du transport de la Capitale (RTC).

8. Période de questions des citoyens

Des questions relativement à l'état des routes, condition de l'asphalte dans certains secteurs, tels que la rue de l'Hôpital, le boulevard des Étudiants, la rue Racine et la rue Caron, sont posées. Madame Asselin réitère que toute plainte doit être acheminée au 311 et que la priorisation des réparations est accordée aux corridors scolaires. Elle rappelle que les travaux devant faire appel à une ingénierie majeure peuvent être retardés et qu'à court terme, un colmatage peut être envisagé.

À la question concernant la réouverture de la bibliothèque, les employés étant actuellement en grève depuis plusieurs semaines, madame Asselin indique que la Ville n'est pas gestionnaire de la bibliothèque. En effet, il s'agit de l'Institut canadien. Conséquemment, la Ville n'est pas responsable directement des présentes négociations. Tout comme bien des résidents, elle espère un règlement bientôt.

9. Dossiers concernant le quartier

a) Demande d'appui de l'organisme Craque-Bitume

La date de dépôt du projet étant dépassée, il n'est plus nécessaire de répondre à l'organisme. Cela étant, si le projet est financé, il sera toujours le temps pour le conseil de quartier de manifester son intérêt envers la démarche.

b) Retour sur la séance d'information – Corridor scolaire de l'école de Château-d'Eau (18 avril 2024)

Madame Lyse Pelletier a assisté à la rencontre d'information qualifiée d'intéressante. Les travaux visant à sécuriser les abords de l'école débuteront à la fin des classes. Entre autres: débarcadère mieux aménagé et interdiction de stationnement de véhicules devant l'école afin d'éviter les manœuvres dangereuses des automobilistes, une bande cyclable sur le chemin du Golf, des indications à ralentir aux automobilistes et équipements requis y seront installés.

c) Retour sur la rencontre de la table de concertation Parlons Loretteville (9 mai 2024)

Cette activité de réseautage, qui a lieu trois fois par année, permet à différents organismes du milieu de discuter de leurs besoins et d'identifier les divers enjeux émergents autour de cette table. Chaque organisme partage son offre de services, les activités réalisées et celles projetées. Il est souligné que la sécurité alimentaire s'illustre comme un enjeu prioritaire par plusieurs organismes, qui reçoivent un volume croissant de demandes d'aide alimentaire.

Cette table de concertation revêt son importance dans le dynamisme qui s'installe entre les organisations, souligne madame Michèle Caron-Pageau, organisatrice communautaire du CIUSSS et coordonnatrice de cette table de concertation.

Lors de la rencontre du 9 mai, madame Pelletier a partagé les activités à venir sur lesquelles le conseil de quartier s'implique : Loretteville et Des Châtel en p'tites roues, lancement du Petit journal de Loretteville, etc.

10. Dossiers concernant le conseil de quartier

a) Résolution Équi-Mobilité et localisation du bureau d'arrondissement

Résolution 24-CA-13 :

Suivant la réception de la réponse de la Ville de Québec et celle du Réseau de transport de la Capitale à la résolution 23-CA-20 adoptée le 12 décembre 2023, et considérant les faits suivants :

- Le quartier de Loretteville est stratégiquement situé dans la couronne Nord de la Ville de Québec, au cœur de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles (HSC);
- Le quartier est desservi par plusieurs lignes d'autobus du Réseau de transport de la capitale (RTC), dont le parcours Métrobus 804;
- Des infrastructures cyclables, telle que le Corridor des Cheminots, permettent de relier le quartier aux secteurs environnants;
- La rue Racine a été priorisée comme artère commerciale à dynamiser par la Ville de Québec, en plus de faire l'objet d'un plan de développement soutenu par le gouvernement fédéral grâce à l'initiative de développement économique communautaire (IDEC);
- L'arrondissement de la HSC a connu une croissance démographique de l'ordre de 4,7% entre 2016 et 2021, comparativement à 3,3% pour l'ensemble de la ville;
- Des projets de densification sont en cours à Loretteville afin d'accueillir plus de citoyens;
- L'arrondissement de la HSC a connu une hausse de 30,4% du nombre de personnes immigrantes depuis 2016 et 21,3% des nouveaux arrivants dans l'arrondissement se sont installés dans le quartier de Loretteville;
- Les personnes issues de l'immigration sont susceptibles d'utiliser davantage les transports collectifs mais ils ont difficilement accès aux centres de service du RTC situés en dehors du territoire de l'arrondissement de la HSC;
- Le programme Équi-Mobilité est difficilement accessible aux personnes vulnérables financièrement dans la couronne nord;
- L'Édifice Denis-Giguère est une propriété de la Ville de Québec où était initialement, situé le bureau d'arrondissement de la HSC;

- Les assemblées du conseil d'arrondissement se tiennent à l'Édifice Denis-Giguère; Il est proposé par madame Linda Duchaine, appuyé par madame Lyse Pelletier, que l'Édifice Denis-Giguère soit considéré par la Ville afin d'y installer les bureaux municipaux de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles afin de rendre plus accessibles les services municipaux pour la majorité des citoyens et citoyennes de l'arrondissement. Ce déménagement permettra notamment, d'offrir le service de validation d'admissibilité au programme Équi-Mobilité. À terme, cela pourra également, inciter la RTC à y établir un centre de services à proximité pour répondre aux besoins de l'ensemble des citoyens du secteur.

b) Projet de sécurité routière 2024

Madame Véronique Perez présente les activités qui se tiendront à l'école secondaire de Roger-Comtois en septembre prochain dans le cadre du projet de sensibilisation à la sécurité routière de 2024. Les activités de promotion de la sécurité routière sont toujours bienvenues et madame Perez mentionne que la présence de bénévoles dans la réalisation de celles-ci sera nécessaire. L'organisme Accès transports viables confirmera le montant de l'activité à madame Perez.

Madame Nancy Beaupré soulève la question à savoir s'il y aura une réimpression des affiches-gazon (celles-ci invitant à ralentir la vitesse dans les rues du quartier) et qui ont connu une forte popularité en 2023. Plusieurs concitoyens lui ont manifesté le désir de s'en procurer.

Résolution 24-CA-14 :

Sur proposition de Samuel Clavet, appuyée par Linda Duchaine, il est résolu à l'unanimité de répondre favorablement à la soumission de l'organisme Accès transports viables concernant la tenue de l'activité de sensibilisation auprès de l'école Roger-Comtois.

Résolution 24-CA-15 :

Le conseil de quartier de Loretteville a reçu depuis quelques années du financement de la Ville dans le cadre de sa stratégie de sécurité routière pour la réalisation d'activités de sensibilisation à la sécurité routière. Les premières années du financement ont servi à la production des affiches « LENTement, s.v.p. » pour sensibiliser les automobilistes à ralentir dans les rues du quartier.

L'année dernière le financement a aussi été utilisé pour la réalisation d'activités de sensibilisation à la sécurité routière et à la mobilité active auprès des élèves des écoles primaires. En cette année 2024, il sera utilisé pour la réalisation de ces mêmes activités auprès des jeunes du secondaire de l'école Roger-Comtois.

Considérant, après calcul sommaire, qu'une somme d'argent de ce financement ne sera pas dépensée pour la réalisation des activités de 2024.

Considérant la forte demande de citoyens pour l'installation d'affiches « LENTement, s.v.p. » sur leur propriété encore cette année.

Le conseil de quartier de Loretteville, proposé par Mme Nancy Beaupré, et appuyé par M. Samuel Clavet, utilisera la somme d'argent résiduelle de ce financement pour la production de nouvelles affiches.

c) **Suivi du Petit journal de Loretteville**

Madame Linda Duchaine indique que le comité du journal se réunira jeudi pour apporter les dernières modifications au journal avant de procéder à son impression et à sa distribution. La date de sortie est prévue pour le 25 mai.

Résolution 24-CA-16:

À la demande de soutenir les coûts reliés à l'impression du journal, il est proposé par madame Linda Duchaine et appuyé par monsieur Samuel Clavet de permettre au conseil de quartier d'engager la somme nécessaire à l'impression du Petit journal de Loretteville.

d) **Organisation de l'activité « Loretteville et Des Châtelers en p'tites roues » du 25 mai 2024**

Madame Véronique Perez précise comment se déroulera l'activité [Loretteville et Des Châtelers en p'tites roues](#). Le départ se fera à 9h de l'Édifice Denis-Giguère en direction du centre communautaire Michel-Labadie. Le trajet de 3 km empruntera principalement des rues peu passantes. Entre 10 h et 12 h, il y aura kiosques et animations sur le site de destination.

Des navettes permettront à ceux et celles qui le désirent de remonter leur vélo sur la rue Racine. Des billets d'autobus du RTC seront également distribués au kiosque. Il y aura un kiosque représentant les deux conseils de quartier et quelques membres du conseil se portent bénévoles pour l'événement.

e) **Présentation du Plan accéléré en habitation**

Madame Linda Duchaine et Monsieur Samuel Clavet ont assisté à la rencontre de présentation du [Plan de mise en œuvre accélérée 2023-2026 de la Vision de l'habitation](#), destinée aux conseils de quartier de la Ville de Québec. Madame Duchaine en fait le résumé.

11. **Correspondance**

• **Invitations de la Ville aux conseils de quartier**

Madame Lyse Pelletier a reçu une invitation et demande aux membres d'inscrire à leur agenda les deux dates suivantes :

- Mardi 4 juin, 19 h : formation sur le rôle et la mission d'un conseil de quartier et sur le rôle en tant qu'administrateur de conseil de quartier;
- Jeudi 20 juin, 17 h : activité de réseautage et de reconnaissance destinée aux administrateurs des conseils de quartier.

• **Sentiment d'insécurité et le harcèlement de rue dans les lieux publics dans la Capitale Nationale et Chaudières Appalaches**

L'organisme Accès transports viables invite les administrateurs du conseil de quartier à répondre à un questionnaire concernant le sentiment d'insécurité et le harcèlement de rue dans les lieux publics pour les régions de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Celui-ci est à compléter pour le 28 juin. Il faudrait le publiciser sur notre page Facebook.

- **Projet Mobilité.s – Un territoire de possibilités**

Le projet Mobilité.s – Un territoire de possibilités, qui s’est intéressé au secteur de Loretteville, touche à sa fin. Monsieur Maxime Chamberland, chargé de projet, a fait parvenir une lettre de remerciements ainsi que les recommandations du rapport final au conseil. Il annonce que la boîte à outils Mobilité.s, dernier livrable du projet, est désormais en ligne et en pièce jointe au courriel envoyé. Il s’agit d’un guide qui s’adresse aux personnes professionnelles et élues des municipalités et MRC québécoises. Il fournit un lien permettant d’avoir accès à l’ensemble des documents préparés spécifiquement pour Loretteville. Données et des recommandations riches et pertinentes conclue-t-il.

12. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2024

Sur proposition de madame Nancy Beaupré, laquelle est appuyée par madame Véronique Perez, il est résolu d’adopter le procès-verbal de l’assemblée ordinaire du 9 avril 2024.

13. Fonctionnement du conseil de quartier

a) Suivi du budget du conseil de quartier

Monsieur Samuel Clavet fait le suivi, il reste un solde de 2 607,50 \$, soit 487,31 \$ pour le budget de sécurité routière et 2 120,19 \$ pour le budget de fonctionnement. Une subvention pour la sécurité routière a été remise et le paiement de l’impression de 500 copies du Petit journal de Loretteville est à prévoir.

b) Résolution pour le paiement des travaux de rédaction

Résolution 24-CA-17

Sur proposition de monsieur Samuel Clavet laquelle est appuyée par madame Nancy Beaupré, il est résolu de procéder au paiement de la rédaction du procès-verbal du 14 mai 2024.

14. Varia

Dominique Gagnon annonce qu’il y aura une consultation et demande d’opinion lors de la prochaine assemblée ordinaire, le 11 juin prochain, concernant le changement de vocation des terrains industriels situés à l’intersection du boulevard de la Colline et de la rue Maurice-Barthe.

15. Levée de l’assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 11 juin à 19 h au centre communautaire Denis-Giguère. Madame Linda Duchaine propose la levée de l’assemblée à 21h 42, laquelle est appuyée par monsieur Samuel Clavet.

Lyse Pelletier
Présidente

Véronique Perez
Secrétaire